

Communiqué de presse sur les résultats du deuxième trimestre de 2023

La Banque Scotia annonce les résultats de son deuxième trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2023 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). La version complète du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 30 avril 2023, est disponible sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du deuxième trimestre de 2023 – résultats présentés (comparaison avec le T2 de 2022)

- Bénéfice net de 2 159 millions de dollars, comparativement à 2 747 millions de dollars
- Bénéfice par action (dilué) de 1,69 \$, comparativement à 2,16 \$
- Rendement des capitaux propres²⁾ de 12,3 %, comparativement à 16,2 %

Faits saillants du deuxième trimestre de 2023 – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec le T2 de 2022)

- Bénéfice net de 2 174 millions de dollars, comparativement à 2 765 millions de dollars
- Bénéfice par action (dilué) de 1,70 \$, comparativement à 2,18 \$
- Rendement des capitaux propres de 12,4 %, comparativement à 16,4 %

TORONTO, le 24 mai 2023 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 159 millions de dollars pour son deuxième trimestre, comparativement à 2 747 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice par action (le « BPA ») dilué s'est établi à 1,69 \$, comparativement à 2,16 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le deuxième trimestre s'est établi à 2 174 millions de dollars et le BPA a reculé, passant de 2,18 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 1,70 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 12,4 %, contre 16,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La Banque a affiché un vigoureux ratio des actions ordinaires et assimilées de T1³⁾ de 12,3 % et annoncé une hausse de son dividende trimestriel de 0,03 \$ pour le porter à 1,06 \$ par action. La Banque a aussi continué de solidifier sa situation de trésorerie, les dépôts de clients ayant réalisé une croissance à deux chiffres en regard de l'exercice précédent et affiché une progression supérieure à celle des prêts au cours du trimestre. Le ratio de liquidité à court terme⁴⁾ de la Banque s'établissait au niveau élevé de 131 % à la clôture du trimestre, en hausse par rapport à 122 % pour la période précédente.

« Je suis heureux de la stabilité affichée par la Banque en matière de performance d'exploitation au cours du trimestre et encouragé par notre solide situation de trésorerie et nos liquidités, qui nous permettent de mener nos activités avec agilité malgré l'incertitude macroéconomique qui prévaut actuellement », a déclaré Scott Thomson, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Nous demeurons résolu à dégager une croissance à long terme durable et rentable en mettant l'accent sur les clients, la répartition rigoureuse du capital et l'excellence opérationnelle. »

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice ajusté¹⁾ de 1 061 millions de dollars pour le trimestre écoulé, lequel tient compte du retour à la normale de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Le bénéfice avant impôt et dotation⁵⁾ a augmenté du fait de la forte croissance des revenus et de l'accroissement de huit points de base de la marge nette sur intérêts.

Le secteur Opérations internationales a dégagé un bénéfice ajusté¹⁾ de 673 millions de dollars, lequel tient compte de l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Le bénéfice avant impôt et dotation⁵⁾ a augmenté d'un exercice à l'autre du fait de la forte croissance des prêts et de l'accroissement de 16 points de base de la marge nette sur intérêts, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges autres que d'intérêts.

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 8.

²⁾ Se reporter à la page 54 du rapport de gestion du rapport trimestriel aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque, disponible à www.sedar.com, pour une description de cette mesure. Cette description est intégrée par renvoi au présent document.

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF (février 2023).

⁴⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Divulgence publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure du BSIF (avril 2015).

⁵⁾ Le bénéfice avant impôt et dotation correspond aux revenus après déduction des charges autres que d'intérêts. Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Le bénéfice avant impôt et dotation n'a aucune signification normalisée selon les PCGR et pourrait donc ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres institutions financières. La Banque utilise le bénéfice avant impôt et dotation pour évaluer sa capacité à générer une croissance du bénéfice en excluant l'incidence des pertes sur créances et des impôts sur le résultat. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice ajusté¹⁾ de 362 millions de dollars. La conjoncture de marché difficile continue d'avoir des répercussions sur la croissance des revenus tirés des frais au Canada, partiellement compensée par une forte progression dans l'ensemble de nos activités internationales et la gestion toujours prudente des dépenses.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont dégagé un bénéfice de 401 millions de dollars. Ces résultats reflètent la forte croissance des prêts et des dépôts et tiennent compte de la conjoncture de marché difficile et des dotations plus élevées au titre des prêts productifs.

Faits saillants financiers

Résultats présentés	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>					
Revenus d'intérêts nets	4 466 \$	4 569 \$	4 473 \$	9 035 \$	8 817 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 463	3 411	3 469	6 874	7 174
Total des revenus	7 929	7 980	7 942	15 909	15 991
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	709	638	219	1 347	441
Charges autres que d'intérêts	4 576	4 464	4 159	9 040	8 382
Charge d'impôt sur le résultat	485	1 106	817	1 591	1 681
Bénéfice net	2 159 \$	1 772 \$	2 747 \$	3 931 \$	5 487 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	40	78	66	166
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 133 \$	1 732 \$	2 669 \$	3 865 \$	5 321 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	104	101	74	205	118
Actionnaires ordinaires	2 029 \$	1 631 \$	2 595 \$	3 660 \$	5 203 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)					
De base	1,70 \$	1,37 \$	2,16 \$	3,07 \$	4,32 \$
Dilué	1,69 \$	1,36 \$	2,16 \$	3,04 \$	4,30 \$

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 060 millions de dollars, contre 1 179 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 061 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 122 millions de dollars, ou de 10 %. Le recul découle surtout de l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, compensée en partie par la hausse des revenus.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres ont reculé de 27 millions de dollars. Le recul est attribuable à la diminution des revenus et à la hausse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 2 147 millions de dollars, contre 2 380 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a été de 2 149 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 239 millions de dollars, ou de 10 %. Le recul découle surtout de l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, compensée en partie par la hausse des revenus.

Opérations internationales

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 642 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport à 605 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 650 millions de dollars, en hausse de 37 millions de dollars, ou de 6 %. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus et l'incidence favorable de la conversion des devises, atténuées par la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 12 millions de dollars, ou de 2 %. La diminution découle essentiellement de la baisse des revenus autres que d'intérêts et de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'augmentation des revenus autre que d'intérêts et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 296 millions de dollars, ce qui représente une montée de 13 % par rapport à 1 150 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 1 311 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 146 millions de dollars, ou de 13 %. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts ainsi que par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, atténuées par la hausse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Performance financière en dollars constants

L'analyse portant sur les résultats d'exploitation qui suit est en dollars constants. Aux termes de l'analyse en dollars constants, les montants des périodes précédentes ont été recalculés selon les cours de change moyens de la période considérée, ce qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 8). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises et est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 642 millions de dollars, ce qui est similaire à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 650 millions de dollars, ce qui est similaire à l'exercice précédent. Cette stabilité s'explique par la hausse des revenus et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, annulées par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 47 millions de dollars, ou de 7 %. La diminution découle avant tout des revenus autres que d'intérêts moins élevés et de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par les revenus d'intérêts nets accrus et les charges autres que d'intérêts moindres.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 296 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9 %, comparativement à 1 189 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 1 311 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 107 millions de dollars, ou de 9 %. Cette augmentation s'explique par la hausse des revenus et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 353 millions de dollars, contre 407 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 359 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 54 millions de dollars, ou de 13 %. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires liés aux fonds communs de placement et des revenus tirés des commissions de courtage, contrebalancée en partie par la hausse des revenus d'intérêts nets.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 32 millions de dollars, ou de 8 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 33 millions de dollars, ou de 8 %, en raison surtout de la baisse des revenus tirés des frais et des revenus d'intérêts nets et de la hausse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 738 millions de dollars, contre 819 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est chiffré à 751 millions de dollars, en baisse de 81 millions de dollars, ou de 10 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus tirés des frais, atténuée par la hausse des revenus d'intérêts nets et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 87 millions de dollars, ou de 18 %, pour se chiffrer à 401 millions de dollars, en raison principalement de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par l'augmentation des revenus et par l'incidence favorable de la conversion des devises.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 118 millions de dollars, ou de 23 %, du fait de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la baisse des revenus, en partie contrées par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 920 millions de dollars, ce qui reflète une diminution de 129 millions de dollars, ou de 12 %, sous l'effet de la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par l'augmentation des revenus et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Autres

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 323 millions de dollars, contre une perte nette de 10 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul de 313 millions de dollars est principalement attribuable à la diminution de 621 millions de dollars des revenus, contrebalancée en partie par la baisse des charges et de l'impôt sur le résultat. La baisse des revenus attribuable avant tout à la hausse des coûts de financement et à la baisse des revenus tirés des couvertures a été contrebalancée en partie par la hausse des revenus tirés des actifs liquides et des profits sur les placements.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est amélioré de 590 millions de dollars, sous l'effet essentiellement du DRC de 579 millions de dollars inscrit au trimestre précédent. Après ajustement, le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 11 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la charge d'impôt sur le résultat. La hausse des revenus s'explique surtout par les activités visant la trésorerie liées à l'accroissement des revenus tirés des actifs liquides et des revenus tirés des couvertures, qui ont été contrebalancées en partie par la croissance des coûts de financement à terme. La hausse a également découlé de l'accroissement des profits sur les placements et des revenus provenant des sociétés associées au cours de la période écoulée.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 1 236 millions de dollars, contre un bénéfice net de 77 millions de dollars. Le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 657 millions de dollars, ce qui correspond à un recul de 580 millions de dollars principalement attribuable à la diminution de 1 284 millions de dollars des revenus, atténuée par la baisse de l'impôt sur le résultat et des charges autres que d'intérêts. La baisse des revenus découle essentiellement des activités visant la trésorerie liées aux coûts de financement plus élevés et à la baisse des revenus tirés des couvertures, facteurs qui ont été contrebalancés en partie par la hausse des revenus tirés des actifs liquides. La baisse des revenus a également découlé de la diminution des revenus provenant des sociétés associées.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 709 millions de dollars, contre 219 millions de dollars, en hausse de 490 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 24 points de base pour s'établir à 37 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 88 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 187 millions de dollars. La dotation pour la période considérée s'explique principalement par les perspectives macroéconomiques moins favorables, surtout en ce qui concerne les portefeuilles de prêts

aux sociétés et aux entreprises, et par les dotations plus élevées au titre des prêts aux particuliers en raison de la conjoncture de marché difficile au Chili et en Colombie découlant de l'inflation plus élevée. Ces facteurs ont été partiellement compensés par les reprises au Canada, ce qui comprend l'incidence de la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 621 millions de dollars, contre 406 millions de dollars, soit une hausse de 215 millions de dollars, ou de 53 %, principalement attribuable à la hausse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des secteurs Réseau canadien et Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 33 points de base, en hausse de neuf points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 709 millions de dollars, contre 638 millions de dollars, soit une hausse de 71 millions de dollars, ou de 11 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de quatre points de base pour s'établir à 37 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 88 millions de dollars, contre 76 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 12 millions de dollars attribuable à la persistance des perspectives macroéconomiques défavorables à l'égard des portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises ainsi qu'aux dotations plus élevées au titre des prêts aux particuliers en raison de la conjoncture de marché difficile au Chili et en Colombie découlant de l'inflation plus élevée. Ces facteurs ont été partiellement compensés par les reprises au Canada, ce qui comprend l'incidence de la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 621 millions de dollars, contre 562 millions de dollars, soit une hausse de 59 millions de dollars, ou de 10 %, principalement attribuable à la hausse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des secteurs Réseau canadien et Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 33 points de base, en hausse de quatre points de base.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 1 347 millions de dollars, contre 441 millions de dollars, soit une hausse de 906 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 22 points de base pour s'établir à 35 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 164 millions de dollars, contre une reprise nette de 370 millions de dollars. La dotation pour la période considérée s'explique par les dotations plus élevées au titre des prêts aux particuliers en raison de la conjoncture de marché difficile au Chili et en Colombie découlant de l'inflation plus élevée, par la croissance des portefeuilles dans l'ensemble des marchés, surtout en ce qui concerne les particuliers, et par l'incidence des perspectives macroéconomiques moins favorables touchant particulièrement les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux sociétés.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 1 183 millions de dollars, contre 811 millions de dollars, soit une hausse de 372 millions de dollars, ou de 46 %, principalement attribuable à l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers des secteurs Réseau canadien et Opérations internationales. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a augmenté de sept points de base pour se fixer à 31 points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 5 931 millions de dollars au 30 avril 2023, contre 5 668 millions de dollars au trimestre précédent. Le ratio de compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est fixé à 75 points de base, en hausse de trois points de base. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 5 736 millions de dollars, en hausse de 223 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. L'augmentation s'explique surtout par l'incidence de la conversion des devises sur les portefeuilles du secteur Opérations internationales, ainsi que par l'incidence de la persistance des perspectives macroéconomiques moins favorables, qui se répercutent avant tout sur les portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises, et par la hausse des dotations au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers du secteur Opérations internationales.

Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a augmenté pour s'établir à 3 985 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 859 millions de dollars au 31 janvier 2023. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts productifs s'est fixé à 52 points de base, en hausse de un point de base. L'augmentation découle surtout de l'incidence de la conversion des devises sur les portefeuilles du secteur Opérations internationales, de la persistance des perspectives macroéconomiques moins favorables en ce qui a trait au portefeuille de prêts aux sociétés et aux entreprises et de la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers au Chili et en Colombie.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a augmenté, passant de 1 654 millions de dollars au trimestre précédent à 1 751 millions de dollars. Le ratio de compte de correction de valeur au titre des prêts douteux s'est fixé à 23 points de base, en hausse de deux points de base par rapport au trimestre précédent. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 5 305 millions de dollars au 30 avril 2023, comparativement à 5 104 millions de dollars au trimestre précédent, et cette augmentation est attribuable principalement à l'incidence de la conversion des devises dans le secteur Opérations internationales et au montant net des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans les portefeuilles de prêts aux particuliers. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 67 points de base, ce qui représente une hausse de deux points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 724 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 57 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est principalement attribuable à l'augmentation des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 715 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 65 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'incidence de la conversion des devises et des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux particuliers. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 100 millions de dollars, en baisse de 20 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison des recouvrements et de la réduction des prêts nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 15 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,45 %, ce qui représente une hausse de un point de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,44 %.

Ratios de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 12,3 % au 30 avril 2023, soit une augmentation d'environ 80 points de base par rapport au trimestre précédent. La hausse du ratio tient essentiellement à l'adoption des exigences révisées de Bâle III du BSIF, à l'autogénération de capital, aux émissions nettes d'actions provenant du régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque et aux profits à la réévaluation des titres à la JVAÉRG.

Le ratio de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 14,1 % au 30 avril 2023, ce qui représente une hausse d'environ 90 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio total des fonds propres¹⁾ de la Banque s'établissait à 16,2 % au 30 avril 2023, en hausse d'environ 100 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des incidences susmentionnées sur le ratio de T1.

Le ratio de levier²⁾ de 4,2 % au 30 avril 2023 est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, puisque le retrait par le BSIF de la mesure visant l'exclusion temporaire des réserves des banques centrales de la mesure de l'exposition au risque de levier a été contrebalancé par les expositions moindres du ratio de levier hors bilan.

Le ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)³⁾ atteignait 28,3 % au 30 avril 2023, ce qui correspond à une hausse d'environ 40 points de base par rapport au trimestre précédent attribuable surtout aux incidences susmentionnées sur le ratio total des fonds propres.

Le ratio de levier³⁾ TLAC s'établissait à 8,4 %, en baisse d'environ 50 points de base, en raison principalement du retrait par le BSIF de la mesure visant l'exclusion temporaire des réserves des banques centrales de la mesure de l'exposition au risque de levier.

Au 30 avril 2023, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

¹⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (février 2023).

²⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (février 2023).

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles sont présentées sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ni définis par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque est d'avis que les mesures non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent communiqué de presse et elles sont définies ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. La direction tient compte des résultats et mesures présentés et ajustés qui sont utiles pour évaluer la performance sous-jacente des activités courantes. Les résultats et mesures ajustés excluent certains éléments donnés des revenus, des charges autres que d'intérêts, de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle. Communiquer les résultats présentés et les résultats ajustés permet aux lecteurs d'évaluer l'incidence de certains éléments sur les résultats pour les périodes à l'étude et de mieux apprécier les résultats et tendances en excluant les éléments qui ne reflètent pas la performance des activités courantes. Le bénéfice net et le bénéfice dilué par action ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

Ajustements ayant une incidence sur la période considérée et les périodes antérieures :

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions : Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

Dividende pour la relance du Canada, comptabilisé au premier trimestre de 2023 : Au premier trimestre de 2023, la Banque a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat supplémentaire de 579 millions de dollars qui reflète la valeur actualisée du montant à payer au titre du dividende pour la relance du Canada (le « DRC »). Le DRC est une mesure fiscale du gouvernement du Canada selon laquelle la Banque doit payer un impôt ponctuel de 15 % sur le revenu imposable supérieur à 1 milliard de dollars, sur la base du revenu imposable moyen des années d'imposition 2020 et 2021. Le DRC doit être payé en montants égaux sur une période de cinq ans, mais la valeur actualisée de ces paiements doit être comptabilisée à titre de passif pour le trimestre visé. La charge a été comptabilisée dans le secteur d'exploitation Autres.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2023	31 janvier 2023	30 avril 2022	30 avril 2023	30 avril 2022
<i>(en millions de dollars)</i>					
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	4 466 \$	4 569 \$	4 473 \$	9 035 \$	8 817 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 463	3 411	3 469	6 874	7 174
Total des revenus	7 929	7 980	7 942	15 909	15 991
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	709	638	219	1 347	441
Charges autres que d'intérêts	4 576	4 464	4 159	9 040	8 382
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 644	2 878	3 564	5 522	7 168
Charge d'impôt sur le résultat	485	1 106	817	1 591	1 681
Bénéfice net	2 159 \$	1 772 \$	2 747 \$	3 931 \$	5 487 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	40	78	66	166
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 133	1 732	2 669	3 865	5 321
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	104	101	74	205	118
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 029 \$	1 631 \$	2 595 \$	3 660 \$	5 203 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,69 \$	1,36 \$	2,16 \$	3,04 \$	4,30 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 197	1 199	1 201	1 199	1 225
Ajustements					
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	21 \$	21 \$	24 \$	42 \$	49 \$
Total des éléments d'ajustement au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	21	21	24	42	49
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	21	21	24	42	49
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat					
Dividende pour la relance du Canada	-	579	-	579	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(6)	(6)	(6)	(12)	(13)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(6)	573	(6)	567	(13)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	15 \$	594 \$	18 \$	609 \$	36 \$
Incidence des éléments d'ajustement sur les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	-
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	15 \$	594 \$	18 \$	609 \$	36 \$
Résultats ajustés					
Revenus d'intérêts nets	4 466 \$	4 569 \$	4 473 \$	9 035 \$	8 817 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 463	3 411	3 469	6 874	7 174
Total des revenus	7 929	7 980	7 942	15 909	15 991
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	709	638	219	1 347	441
Charges autres que d'intérêts	4 555	4 443	4 135	8 998	8 333
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 665	2 899	3 588	5 564	7 217
Charge d'impôt sur le résultat	491	533	823	1 024	1 694
Bénéfice net	2 174 \$	2 366 \$	2 765 \$	4 540 \$	5 523 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	40	78	66	166
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 148	2 326	2 687	4 474	5 357
Bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	104	101	74	205	118
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 044 \$	2 225 \$	2 613 \$	4 269 \$	5 239 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,70 \$	1,85 \$	2,18 \$	3,55 \$	4,33 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,01 \$	0,49 \$	0,02 \$	0,51 \$	0,03 \$
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 197	1 210	1 201	1 199	1 225

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité

Pour le trimestre clos le 30 avril 2023¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 060	\$ 665	\$ 356	\$ 401	\$ (323)	\$ 2 159
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	23	3	-	-	26
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 060	642	353	401	(323)	2 133
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	1	1	1	100	104
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 059	\$ 641	\$ 352	\$ 400	\$ (423)	\$ 2 029
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	11	9	-	-	21
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	1	11	9	-	-	21
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	1	11	9	-	-	21
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	-	(3)	(3)	-	-	(6)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	8	6	-	-	15
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	8	6	-	-	15
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 061	\$ 673	\$ 362	\$ 401	\$ (323)	\$ 2 174
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 061	\$ 650	\$ 359	\$ 401	\$ (323)	\$ 2 148
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 060	\$ 649	\$ 358	\$ 400	\$ (423)	\$ 2 044

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2023¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 087	\$ 692	\$ 387	\$ 519	\$ (913)	\$ 1 772
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	38	2	-	-	40
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 087	654	385	519	(913)	1 732
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	1	-	1	98	101
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 086	\$ 653	\$ 385	\$ 518	\$ (1 011)	\$ 1 631
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	10	9	-	-	21
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	2	10	9	-	-	21
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	2	10	9	-	-	21
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat						
Dividende pour la relance du Canada	-	-	-	-	579	579
Incidence d'autres éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(3)	(2)	-	-	(6)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(3)	(2)	-	579	573
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	1	7	7	-	579	594
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	1	7	7	-	579	594
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 088	\$ 699	\$ 394	\$ 519	\$ (334)	\$ 2 366
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 088	\$ 661	\$ 392	\$ 519	\$ (334)	\$ 2 326
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 087	\$ 660	\$ 392	\$ 518	\$ (432)	\$ 2 225

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité

Pour le trimestre clos le 30 avril 2022¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	1 179 \$	681 \$	409 \$	488 \$	(10) \$	2 747 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	76	2	-	-	78
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 179	605	407	488	(10)	2 669
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	1	2	-	1	70	74
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 178 \$	603 \$	407 \$	487 \$	(80) \$	2 595 \$
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	5	10	9	-	-	24
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	5	10	9	-	-	24
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	5	10	9	-	-	24
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(2)	(3)	-	-	(6)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	4	8	6	-	-	18
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	4	8	6	-	-	18
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 183 \$	689 \$	415 \$	488 \$	(10) \$	2 765 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 183 \$	613 \$	413 \$	488 \$	(10) \$	2 687 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	1 182 \$	611 \$	413 \$	487 \$	(80) \$	2 613 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

Pour le semestre clos le 30 avril 2023¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	2 147 \$	1 357 \$	743 \$	920 \$	(1 236) \$	3 931 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	61	5	-	-	66
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 147	1 296	738	920	(1 236)	3 865
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	2	2	1	2	198	205
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 145 \$	1 294 \$	737 \$	918 \$	(1 434) \$	3 660 \$
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	3	21	18	-	-	42
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	3	21	18	-	-	42
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	3	21	18	-	-	42
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat						
Dividende pour la relance du Canada	-	-	-	-	579	579
Incidence d'autres éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(6)	(5)	-	-	(12)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(1)	(6)	(5)	-	579	567
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	2	15	13	-	579	609
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	2	15	13	-	579	609
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	2 149 \$	1 372 \$	756 \$	920 \$	(657) \$	4 540 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 149 \$	1 311 \$	751 \$	920 \$	(657) \$	4 474 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 147 \$	1 309 \$	750 \$	918 \$	(855) \$	4 269 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité

Pour le semestre clos le 30 avril 2022¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationale s	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Bénéfice net (perte nette) présenté(e)	2 380	\$ 1 311	\$ 824	\$ 1 049	\$ (77)	\$ 5 487
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	161	5	-	-	166
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 380	1 150	819	1 049	(77)	5 321
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires privilégiés et aux porteurs d'autres instruments de capitaux propres	4	5	2	3	104	118
Bénéfice net présenté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 376	\$ 1 145	\$ 817	\$ 1 046	\$ (181)	\$ 5 203
Ajustements						
Éléments d'ajustement ayant une incidence sur les charges autres que d'intérêts (avant impôt)						
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	11	20	18	-	-	49
Total des ajustements au titre des charges autres que d'intérêts (avant impôt)	11	20	18	-	-	49
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net avant impôt	11	20	18	-	-	49
Incidence des éléments d'ajustement sur la charge d'impôt sur le résultat	(3)	(5)	(5)	-	-	(13)
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net	8	15	13	-	-	36
Total de l'incidence des éléments d'ajustement sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres et aux actionnaires ordinaires	8	15	13	-	-	36
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	2 388	\$ 1 326	\$ 837	\$ 1 049	\$ (77)	\$ 5 523
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 388	\$ 1 165	\$ 832	\$ 1 049	\$ (77)	\$ 5 357
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 384	\$ 1 160	\$ 830	\$ 1 046	\$ (181)	\$ 5 239

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2023 de la Banque.

Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants, ce qui représente une mesure non conforme aux PCGR. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises et est utilisée par la direction pour évaluer la performance du secteur d'activité.

Résultats présentés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les						Pour le semestre clos le			
	31 janvier 2023			30 avril 2022			30 avril 2022			
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	Résultats présentés	Variation de change	Montants en dollars constants	
Revenus d'intérêts nets	1 899 \$	(73) \$	1 972 \$	1 687 \$	(140) \$	1 827 \$	3 335 \$	(245) \$	3 580 \$	
Revenus autres que d'intérêts	802	(35)	837	720	(5)	725	1 469	16	1 453	
Total des revenus	2 701	(108)	2 809	2 407	(145)	2 552	4 804	(229)	5 033	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	404	(18)	422	276	(16)	292	550	(33)	583	
Charges autres que d'intérêts	1 436	(51)	1 487	1 268	(84)	1 352	2 553	(149)	2 702	
Charge d'impôt sur le résultat	169	(2)	171	182	(3)	185	390	(2)	392	
Bénéfice net	692 \$	(37) \$	729 \$	681 \$	(42) \$	723 \$	1 311 \$	(45) \$	1 356 \$	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	38 \$	(2) \$	40 \$	76 \$	(5) \$	81 \$	161 \$	(6) \$	167 \$	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	654 \$	(35) \$	689 \$	605 \$	(37) \$	642 \$	1 150 \$	(39) \$	1 189 \$	
Autres mesures										
Actifs moyens (en milliards de dollars)	228 \$	(9) \$	237 \$	204 \$	(16) \$	220 \$	200 \$	(5) \$	205 \$	
Passifs moyens (en milliards de dollars)	169 \$	(7) \$	176 \$	149 \$	(12) \$	161 \$	146 \$	(10) \$	156 \$	

Résultats ajustés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les						Pour le semestre clos le			
	31 janvier 2023			30 avril 2022			30 avril 2022			
(sur une base de mise en équivalence fiscale)	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants	Résultats ajustés	Variation de change	Montants ajustés en dollars constants	
Revenus d'intérêts nets	1 899 \$	(73) \$	1 972 \$	1 687 \$	(140) \$	1 827 \$	3 335 \$	(245) \$	3 580 \$	
Revenus autres que d'intérêts	802	(35)	837	720	(5)	725	1 469	16	1 453	
Total des revenus	2 701	(108)	2 809	2 407	(145)	2 552	4 804	(229)	5 033	
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	404	(18)	422	276	(16)	292	550	(33)	583	
Charges autres que d'intérêts	1 426	(51)	1 477	1 258	(83)	1 341	2 533	(148)	2 681	
Charge d'impôt sur le résultat	172	(1)	173	184	(4)	188	395	(2)	397	
Bénéfice net	699 \$	(38) \$	737 \$	689 \$	(42) \$	731 \$	1 326 \$	(46) \$	1 372 \$	
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	38 \$	(2) \$	40 \$	76 \$	(5) \$	81 \$	161 \$	(7) \$	168 \$	
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	661 \$	(36) \$	697 \$	613 \$	(37) \$	650 \$	1 165 \$	(39) \$	1 204 \$	

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

La Banque attribue les fonds propres à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres sous forme d'actions ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Le rendement des capitaux propres ajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »), ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2022 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser », « s'engager à » et autres expressions similaires, ainsi que par la conjugaison de verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait » ou une variante positive ou négative de ceux-ci.

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; les conséquences possibles sur nos activités de guerres ou d'actes terroristes et les effets imprévus de tels événements; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; les pressions inflationnistes; le marché de l'habitation et la dette des ménages au Canada; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2022 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2022 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » et « Priorités pour 2023 » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de

temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 24 mai 2023, à 7 h 15 (HE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 8016393, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 7 h 15 HE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com/ca/fr/qui-nous-sommes/investisseurs-et-actionnaires.html.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 24 mai 2023 au 30 juin 2023, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 1127377, suivi du carré (#).

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
40, rue Temperance, Toronto (Ontario)
Canada M5H 0B4
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.

Livraison le jour suivant :
Computershare
a/s des Services aux actionnaires
462 South 4th Street, Suite 1600
Louisville, KY 40202

Première classe, courrier recommandé ou courrier certifié :
Computershare
a/s des Services aux actionnaires
CP 505000
Louisville, KY 40233-5000

Téléphone : 1-800-962-4284
Courriel : service@computershare.com

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :
Banque Scotia
40, rue Temperance
Toronto (Ontario) Canada M5H 0B4
Téléphone : 416-866-3672
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Investor Relations, The Bank of Nova Scotia, 40 Temperance Street, Toronto, Ontario, Canada, M5H 0B4. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Information

John McCartney
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
(416) 863-7579

Sophia Saeed
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
(416) 933-8869